



Le plan de prévention

OBJECTIFS

Comprendre, Respecter, Mettre en œuvre un Plan de Prévention conforme à la réglementation en vigueur.
Connaître les Responsabilités inhérentes à chaque entreprise
Savoir évaluer l'impact de la nouvelle réglementation

DUREE

2 jours soit 14 heures

INTERVENANT

1 technicien de formation spécialiste de la sécurité

PRE-REQUIS

Savoir lire et comprendre le français.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Support Animation/Vidéo/Projection
Exposé/Exemples
Salle de cours équipée

CONTENU DE LA FORMATION

Le Contexte Réglementaire

Abrogation du Décret du 29/11/1977
Décret du 20/02/1992
Arrêté du 19/03/1993
Articles du Code de la Sécurité Sociale
Arrêté du 26/04/1996

Champ d'application/Hors champ d'application

Les Responsabilités des parties:

Entreprise Utilisatrice (EU)
Entreprise Extérieure (EE)

Le Plan de Prévention

Inspections-Réunions-Informations
Contenu du Plan de Prévention

Les Différents Partenaires (Rôles et Missions):

Le CHSCT
Le Médecin du Travail
L'inspection du Travail
L'ingénieur de la CRAM

Les Obligations des Employeurs (EU/EE) :

Danger grave et imminent
Droit de Retrait
Zones à Risques/Travaux dangereux

Suivi et Évolution du Plan de Prévention

Inspections/Réunions.

VALIDATION DU STAGE

Délivrance d'une attestation de stage « **plan de prévention** ».



AFAQ - ASCERT k1720



AFAQ - ASCERT k1720